

ess  
France



FOCUS D'ESS FRANCE

# Le temps des conquêtes, les nouveaux horizons de l'ESS

AVEC LE  
SOUTIEN DE



“

*L'ESS est, à condition d'assumer son potentiel, l'avant-garde et l'aile marchante de la transformation systémique de l'économie.*

”

Jérôme SADDIER

# Édito

L'ESS fait partie des conditions d'un « futur désirable » qui reposera sur une économie plus orientée vers les besoins humains, qui prendra sa part des enjeux de la transition écologique, qui incarnera un autre rapport au travail, et qui enrichira la démocratie.

Ces attentes nous obligent. Individuellement et collectivement. Dans nos comportements, dans nos engagements et dans nos organisations. Les enjeux du pays nous concernent dans l'ESS plus que jamais.

Face à la crise que nous traversons, la conviction de notre utilité n'aura fait que se renforcer, l'ESS permettant de faire vivre la solidarité jusqu'au dernier kilomètre, assurant la réponse aux besoins essentiels de nos concitoyens, et s'appuyant (plus fortement que le reste de l'économie) sur l'emploi pour relancer les activités interrompues par la pandémie.

L'ESS permet d'apporter des réponses multiples, adaptées et innovantes, aux enjeux sociaux et environnementaux. Cette approche pluridimensionnelle doit permettre d'influencer toute l'économie, d'ESSiser le modèle actuel dont chacun peut constater l'insoutenabilité. L'ESS est la norme souhaitable de l'économie de demain, à condition d'agir dès aujourd'hui.

Lors du congrès de l'ESS, ESS France a souhaité mettre un focus sur plusieurs défis auxquels nous sommes confrontés.

Les livrets thématiques qui en ressortent ont pour buts de rendre visibles l'expertise et les possibilités offertes par l'ESS et de permettre de faire émerger des leviers d'actions afin d'irriguer le débat public en période électorale mais également de fournir des objectifs de long terme, communs à toute l'ESS.

Je suis convaincu que l'ESS est non seulement indissociable de la construction du contrat social français, mais aussi qu'elle porte en elle les ferments d'une autre conception de l'économie, plus compatible avec les besoins fondamentaux et durables de l'humanité.

L'ESS ne peut se fixer pour horizon d'être une simple forme de résistance, ni même une sympathique alternative à un capitalisme qui peine à se responsabiliser ou à se moraliser. Elle est au contraire, à condition d'assumer son potentiel, l'avant-garde et l'aile marchante de la transformation systémique de l'économie.

Il y a donc bien des raisons d'être fiers de ce que nous sommes et de vouloir faire grandir l'ESS et l'élargir à d'autres secteurs d'activité – ce que certains appellent joyeusement « l'ESSisation de la société ». L'engagement dans l'ESS, quel que soit le niveau d'implication, procède d'une volonté de servir la société tout entière, voire l'intérêt général, d'une démarche pleinement altruiste. Servir avant de se servir.

Et si on se donnait les moyens de faire décoller l'ESS ? C'est l'interrogation à laquelle nous souhaitons apporter des réponses via ce livret.



**Jérôme SADDIER**

Président d'ESS France



## ESS France

**ESS France est la voix de référence de l'économie sociale et solidaire.** Elle fédère les organisations nationales représentant les différentes formes statutaires de l'économie sociale et solidaire (ESS) ainsi que les Chambres Régionales de l'ESS, et toute autre personne morale, de type fédération, réseau, collectif ou regroupement de niveau national qui souhaite s'investir dans ses activités. **Depuis les territoires, jusqu'à l'échelle européenne et internationale, ESS France souhaite contribuer au développement de l'économie sociale et solidaire** dans toutes ses dimensions.

ESS France existe depuis une vingtaine d'années et bénéficie depuis la loi du 31 juillet 2014 d'un agrément la reconnaissant comme **structure représentative de l'ESS à l'échelle nationale.**

# Des livrets pour s'interroger sur les grands défis auxquels l'ESS doit répondre

En 2020 et 2021, **ESS France a engagé une démarche inédite et ambitieuse visant à fédérer ceux qui font l'ESS autour d'une déclaration d'engagement exprimant les raisons d'agir de l'ESS pour une République sociale et solidaire.** Faisant suite à une tribune publiée par Jérôme Saddier, président d'ESS France, en mai 2020, cette démarche participative a abouti en décembre 2021 **au premier Congrès de l'ESS**, souhaitant répondre à l'ambition affirmée pour l'ESS de penser « plus grand qu'elle-même ». **Les travaux du congrès, appuyés sur la conviction d'une ESS comme pilier du modèle démocratique et social républicain, ont permis d'aborder divers sujets sous un angle nouveau et de penser de nouveaux horizons de son développement** et de ce qu'elle peut apporter pour orienter le progrès dans toutes ses dimensions.

**Ces livrets sont la traduction de cette volonté de capitalisation des travaux engagés.** Ils donnent la parole aux acteurs clés experts des thématiques identifiées que ce soit à l'échelle territoriale ou encore nationale et même internationale. Ils pourront alimenter utilement les décideurs qui veulent s'en saisir pendant ou après les échéances électorales de 2022. Plus largement ces livrets **souhaitent inspirer toutes celles et ceux qui veulent s'impliquer dans la transformation de ce monde** et faire en sorte que « les jours d'après soient les jours heureux » ainsi que le formulait le texte fondateur de la démarche.

# Carte d'identité d'ESS France

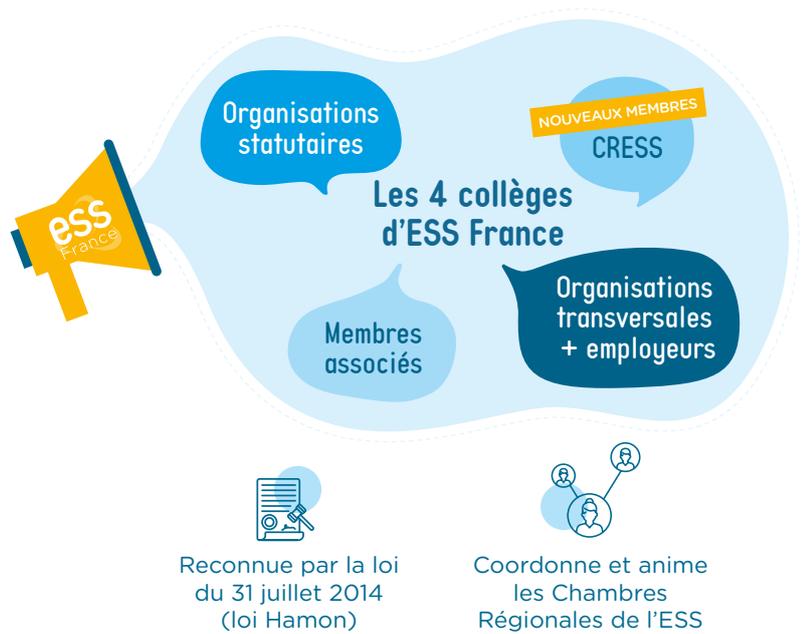
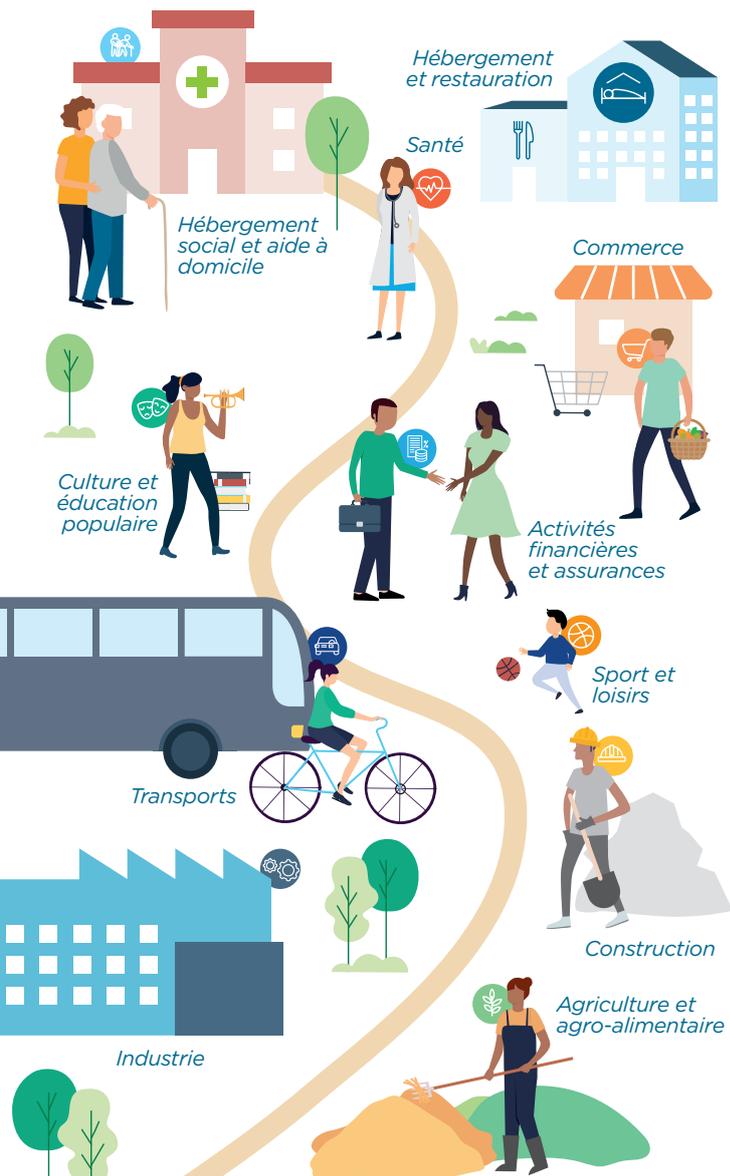
## LES 4 COLLÈGES

### ESS FRANCE, TÊTE DE RÉSEAU DE L'ESS

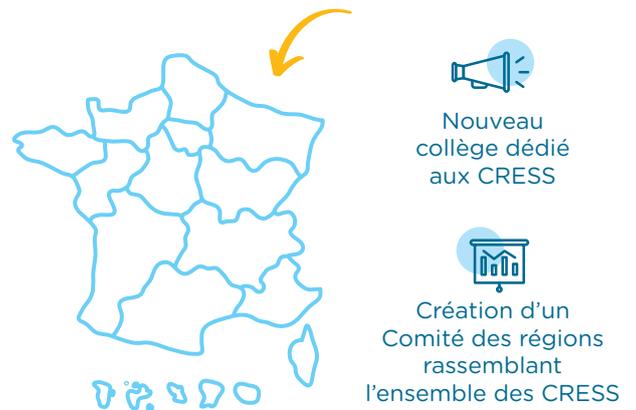
Toutes les structures de l'ESS représentées



L'ESS, implantée dans l'ensemble des secteurs d'activité



## UNE PLACE PLUS GRANDE AUX TERRITOIRES



## UNE ATTENTION À LA DÉMOCRATIE ET AU RENOUVELLEMENT



Engagée pour les ODD

contact@ess-france.org  
www.ess-france.org

# Présentation de la thématique

**Si l'ESS occupe déjà une place essentielle dans notre vie quotidienne, et un poids certain dans l'économie française, il est possible et souhaitable de continuer et d'accélérer son développement, d'opérer une "ESSisation" de l'économie. En effet, l'ESS est la seule à concilier performance, résilience, utilité sociale, gouvernance partagée et durabilité, elle propose un chemin économique au service du plus grand nombre et est capable de faire face aux grandes transitions à venir.**

**Et si on se donnait les moyens de faire décoller l'ESS ?**

L'ESS est une économie prometteuse, performante et stable. Ancienne et ancrée dans la réalité de nos territoires, l'ESS garantit par ses principes de fonctionnement que la majorité des excédents soient consacrés au maintien et au développement de l'activité de l'entreprise. La durabilité de l'entreprise est ainsi plus longue, et sa performance économique n'est pas altérée, puisqu'au contraire elle protège les emplois locaux et participe à engager des transitions moins coûteuses pour l'environnement et pour la société dans son ensemble.

L'ESS représente une part importante de secteurs essentiels à la vie économique et sociale du pays (culture, sport, santé, sanitaire et social, etc.).

Néanmoins, si on la compare au reste de l'économie, elle représente un peu plus d'un emploi privé sur 7.

"ESSiser" l'économie est possible et souhaitable. Les acteurs de l'ESS ambitionnent un changement d'échelle d'ampleur de ce mode d'entreprendre.

Ces attentes sont d'ailleurs partagées par les citoyens : les jeunes en particulier souhaitent travailler dans des entreprises locales, responsables qui s'engagent sur les enjeux de société.

Cela permettrait de renforcer la participation des citoyens à l'appareil productif français, de renforcer la relocalisation d'activités par des emplois et des outils de production ancrés dans les territoires. C'est une voie économique qui cherche à réconcilier une performance économique avec les enjeux sociaux et écologiques, un modèle où l'entreprise est partie prenante des transitions écologiques et solidaires et non un frein.

Si plusieurs obstacles à l'«ESSisation» existent, nous pouvons en revanche identifier de nombreux leviers à activer. En voyant grand, en renouant avec un esprit de conquête, il est possible d'appuyer le changement d'échelle de structures de l'ESS, d'atteindre de nouveaux horizons pour l'ESS.

**50 000**

**ENTREPRISES**

C'est le nombre d'entreprises liquidées chaque année en France, une réalité datant d'avant la pandémie.

**30**

**MILLIARDS**

C'est le nombre d'actifs détenus par des fondations ou fonds de dotation.

**1 sur 7**

C'est la part d'emploi du secteur privé issu de l'ESS. Fin 2018, on compte 2,6 millions d'emplois salariés dans l'ESS.

## LES ENJEUX

✿ *Les acteurs de l'ESS, loin de se satisfaire d'une position marginale ou de supplétif, portent l'ambition d'une ESS inspirant la norme de l'économie de demain.*

✿ *Pour "ESSiser" l'économie, il s'agit : d'identifier de nouveaux secteurs dans lesquels développer l'ESS, de favoriser la « bascule » des entreprises de l'économie classique vers des modèles sociaux et solidaires, d'organiser la relocalisation des activités avec l'ESS.*

✿ *Il n'existe pas aujourd'hui de politique publique nationale dédiée à la création d'entreprise dans l'ESS, les porteurs de projet ne sont donc pas accompagnés suffisamment dans leurs démarches.*

✿ *De plus, favoriser la conversion des entreprises de l'économie conventionnelle vers l'ESS nécessite un soutien financier, d'autant plus dans le cas d'une reprise sur session ou d'une reprise à la barre.*

✿ *Or, l'ESS bénéficie aujourd'hui peu de l'investissement public et privé, ce qui limite ses capacités de développement.*



**Denis Philippe**  
Administrateur d'AÉSIO  
Mutuelle en charge de l'ESS



**Cécile Leclair**  
Directrice Générale de l'Avisé

# Interview croisée

## En quoi le développement de l'ESS est-il la clé d'une société plus juste et plus solidaire ?

**Denis Philippe :** L'ESS est une économie de la résilience dont l'objectif est de répondre à des besoins sociétaux de façon durable à travers des modèles de gouvernance démocratique et de lucrativité limitée. Les différentes familles de l'ESS, dont les mutuelles sont parties prenantes, sont vectrices d'innovation sociale et œuvrent en faveur de l'inclusion sociale, la solidarité, la durabilité avec un fil rouge commun : l'utilité sociale.

**Cécile Leclair :** Et j'ajouterai que l'ESS est un mode d'entreprendre qui mobilise, pour répondre aux besoins sociaux ou sociétaux d'un territoire, le collectif, la coopération de l'ensemble des parties prenantes, dont les bénéficiaires finaux des projets, ce qui est bien entendu la clé pour garantir la justesse et la solidarité de ces projets !

## Compte-tenu des grandes transitions à venir, il y a donc une urgence à « ESSiser » l'économie ?

**D.P. :** La crise sanitaire aura permis de mettre en exergue l'essoufflement du modèle capitalistique et le besoin de résilience économique et écologique. L'ESS est ce modèle économique durable nécessaire à ces transitions. Les acteurs engagés doivent saisir ce moment pour oser entreprendre plus grand et avec une innovation audacieuse.

**C.L. :** L'ESS est un mode d'entreprendre qui met au cœur de sa raison d'être l'utilité sociale, environnementale, sociétale, le tout s'appuyant sur des principes de partage du pouvoir et de la

“

*La crise sanitaire aura mis en exergue l'essoufflement du modèle capitalistique et le besoin de résilience économique et écologique. L'ESS est ce modèle économique durable nécessaire à ces transitions.*

Denis Philippe

”

richesse : elle garantit donc que la transition écologique et solidaire soit au cœur des réponses qu'elle apporte !

### Existe-il un esprit de conquête suffisamment fort parmi les acteurs pour « ESSiser » l'économie ?

**D.P.** : Il faut encourager les entrepreneurs sociaux à ESSiser davantage, à innover, à investir de nouveaux secteurs. Des initiatives fortes existent (Railcoop, Label Emmaüs, Enercoop...) et nous œuvrons à leur valorisation pour qu'elles en inspirent d'autres et essaient cet esprit de conquête.

“

*Il est important de construire autour des entreprises de l'ESS des écosystèmes territoriaux d'accompagnement favorables.*

Cécile Leclair

”

**C.L.** : Au-delà de « l'esprit de conquête », c'est surtout un esprit de « faire ensemble » qui anime et doit animer les entrepreneurs de l'ESS ; pour faire face aux grandes transitions, il est nécessaire de construire des réponses économiques qui mobilisent l'ensemble des acteurs du territoire, les entreprises de l'ESS dans des dynamiques de coopération renforcées, bien entendu, mais aussi les partenaires publics et les entreprises privées.

### Quels obstacles identifiez-vous face à l'ESSisation, et comment les lever ?

**D.P.** : Les entreprises de l'ESS font souvent face à l'isolement et à la peur du changement d'échelle et des logiques marchandes qu'ils peuvent induire dans l'imaginaire de certains entrepreneurs. Elles doivent s'unir et oser changer d'échelle pour investir certains marchés aux côtés des entreprises capitalistiques. Les entreprises de l'ESS doivent également rendre

possible cette alternative en stimulant leur innovation sociale notamment dans les secteurs tels que la santé, l'éducation et le numérique. Pour lever ces freins il est nécessaire de favoriser le dialogue entre les entreprises de l'ESS mais également les secteurs public et privé lucratif pour ESSiser l'économie.

**C.L.** : En sus des obstacles juridiques et financiers qui empêchent parfois une entreprise de l'ESS de changer d'échelle, il est important de construire autour des entreprises de l'ESS des écosystèmes territoriaux d'accompagnement favorables. Et donc de renforcer les incubateurs dédiés à

l'innovation sociale, les accélérateurs, les dispositifs locaux d'accompagnement, les réseaux qui apportent un appui métier, de manière à ce que le porteur de projet d'ESS ne soit pas seul face à son changement d'échelle et trouve des réponses adaptées à tous les stades de son développement.

### Quels sont les secteurs prioritaires à investir ?

**D.P.** : Les secteurs qui relèvent de ce qui est « essentiel » : la santé, la mobilité, l'éducation par exemple, où l'ESS est présente et moteur historiquement mais où elle n'a pas nécessairement su innover pour allier performance économique et solidarité. Il ne faut pas s'interdire d'approcher des secteurs plus éloignés a priori de l'ESS tels que le BTP ou le textile dont les enjeux écologiques et sociaux sont opportuns pour y développer l'ESS. C'est tout l'objectif des notes d'opportunités pour une ESSisation de l'économie qu'AESIO mutuelle

construit avec ESS France et qui porteront sur les deux secteurs que je viens de citer.

**C.L. :** J'ajouterais tous les secteurs qui vont permettre le développement local et la résilience des territoires les plus fragiles. On a vu par exemple que l'ESS possède de vrais atouts dans les territoires ruraux ; notamment car son moteur n'est pas la lucrativité ; ce qui lui permet d'offrir des réponses adaptées dans des secteurs clés, au-delà des secteurs sociaux où elle est déjà bien implantée : l'économie circulaire avec le recyclage et le réemploi, les circuits courts alimentaires, les énergies citoyennes, les commerces de proximité...

“

*Il faut accompagner les entreprises lucratives dans leur conversion à l'ESS grâce notamment à l'agrément ESUS. Il faut concrétiser cette quête de sens de plus en plus présente et encourager les investissements pour l'innovation sociale.*

Denis Philippe

”

### Comment favoriser la conversion du privé lucratif ?

**D.P. :** Il faut accompagner les entreprises lucratives dans leur conversion à l'ESS grâce notamment à l'agrément ESUS. Il faut concrétiser cette quête de sens de plus en plus présente et encourager les investissements pour l'innovation sociale. Il est également important que l'ESS se dote d'outils de mesure d'impact social pour démontrer son réel impact au-delà de son propre écosystème.

**C.L. :** Au-delà des démarches volontaires des entreprises, la bascule se fera grâce à la pression conjointe des citoyens, notamment comme consommateurs de plus en plus sensibles à l'impact

social réel des entreprises, des pouvoirs publics qui doivent réguler, contraindre pour favoriser les productions et les achats responsables et des investisseurs dont les choix orientent le développement économique. Mais il faudra en effet bien prévoir d'accompagner la transformation des entreprises conventionnelles pour la réussir.

### La relocalisation d'activités avec l'ESS, est-ce réellement possible ?

**D.P. :** Les enjeux environnementaux de la délocalisation mais aussi les problématiques d'approvisionnement de biens essentiels que nous avons connus ces derniers temps doivent nous faire réagir. Et en premier lieu nos politiques pour voir comment le terrain de l'ESS peut (ré)accueillir certaines de nos activités à forte utilité sociale et économique.

**C.L. :** Oui la relocalisation d'activités avec l'ESS est possible – les exemples liés à la production d'énergie citoyenne, à l'agriculture et à la transformation alimentaire le montrent – mais je rejoins ce que dit Denis Philippe : une telle dynamique doit être fortement portée politiquement pour réussir !

### Comment AESIO mutuelle se mobilise-t-elle pour accompagner l'ESSisation ?

**D.P. :** En tant qu'acteur de l'ESS nous contribuons à cette ambition d'ESSisation en portant ce message au-delà du secteur mutualiste. Nous menons un plaidoyer qui vise d'une part à identifier les secteurs présentant un potentiel de développement pour l'ESS mais aussi les écosystèmes à construire pour favoriser la pénétration de nouveaux marchés par les entreprises de l'ESS.



**Regards  
d'experts**

# Pierre-René Lemas

PRÉSIDENT DE FRANCE ACTIVE



## Pierre-René Lemas

### BIOGRAPHIE

Serviteur de l'Etat en qualité de secrétaire général de l'Élysée, préfet en Corse et en Lorraine, Pierre-René Lemas fut directeur de l'Office des HLM de Paris et, jusqu'en 2017, Directeur général de la Caisse des dépôts et consignations. Il devient en 2018, Président de France Active, association pionnière de la finance solidaire.

Son ambition : faire de l'entrepreneuriat engagé un allié puissant du développement économique des territoires. Convaincu que la création de valeur passe par le développement d'actions porteuses d'impact positif sur l'emploi, l'environnement et le lien social.

### Comment la finance solidaire peut-elle soutenir le développement de l'Economie sociale et solidaire ?

Les acteurs de l'Economie sociale et solidaire ont toujours su se saisir des enjeux sociaux et économiques, et ce avant les autres acteurs du marché. C'est le cas des pionniers de l'économie sociale sur les questions de l'accès à la santé avec la création des sociétés mutualistes au 19ème siècle, puis du social et du médico-social au siècle dernier. Ils ont été les premiers il y a plus de trente ans à développer de l'activité sur les dimensions de l'insertion et de l'économie circulaire, et plus généralement sur les enjeux écologiques. Aujourd'hui, aucun secteur n'est délaissé par les entrepreneurs solidaires, dès lors que le projet répond à des besoins sociaux non pourvus.

Nos concitoyens sont d'ailleurs en attente de donner plus de sens à leur épargne en l'orientant vers des placements où l'utilité sociale devient le premier critère de choix. La crise sanitaire a renforcé cette prise de conscience puisque les acteurs de la solidarité sont de plus en plus mobilisés dans le maintien du lien social depuis plus de deux ans. La question écologique devient aussi un passage obligé pour nous tous dans la façon d'orienter la finance vers des projets qui l'intègrent pleinement et qui placent la dimension sociale au même niveau.

Les attentes de nos concitoyens sont donc fortes et nous obligent à agir collectivement pour faire de la finance solidaire ce levier de transformation. L'ouverture aux solutions solidaires, pour les produits d'assurance vie et d'épargne retraite, est devenue obligatoire depuis le 1er janvier dans la suite de la loi Pacte. Avec l'épargne salariale, les citoyens disposent de nombreuses possibilités pour orienter leur épargne vers des produits solidaires, sans compter les initiatives de finance participative qui se développent dans de plus en plus de territoires.

Pour mémoire, la collecte totale d'épargne solidaire s'élevait d'après Fair (ex Finansol) à plus de 20 milliards d'euros en 2020, soit 33% de croissance par rapport à 2019. Pour notre société d'investissement, ce sont 43 millions d'euros collectés auprès des sociétés de gestion en 2021. Nous avons donc collectivement la capacité de répondre aux besoins des acteurs de l'ESS à leurs besoins d'investissement. Si nous voulons donner toutes leurs chances de développement aux structures les plus engagées sur l'utilité sociale, nous ne nous pouvons laisser cette épargne solidaire disponible à ceux qui en détourneraient sa finalité. En effet, si les acteurs de l'ESS ne s'organisent pas collectivement, d'autres types d'acteurs économiques, moins exigeants en matière d'impact social ou de gouvernance démocratique, mobiliseront à notre place cette épargne citoyenne et engagée.

“

*Les attentes de nos concitoyens sont donc fortes et nous obligent à agir collectivement pour faire de la finance solidaire ce levier de transformation.*

”

### Quel peut être le rôle de France Active dans le développement d'une économie plus engagée ?

Même si le contexte sanitaire demeure encore fragile, notre rôle de financeur solidaire consiste à donner des moyens tangibles aux structures de l'ESS. Pour nombre d'entre-elles, les enjeux de développement et/ ou de transformation de leur modèle sont apparus de façon plus forte avec les effets négatifs comme positifs de la crise. A France Active, notre analyse s'intéresse bien-sûr à la question des secteurs d'activité et des filières. Elle s'oriente aussi vers des sujets stratégiques beaucoup plus transverses, comme l'accès au foncier ou le financement de l'innovation. Nous sommes prêts à partager le plus largement possible cette expertise comme nos ressources avec tous ceux qui considèrent que la finance a elle aussi à intégrer des pratiques profondément inclusives et durables. Autrement dit, demander aux acteurs de l'ESS de développer leurs modèles économiques avec des niveaux de rentabilité à

deux chiffres comme l'imposent certains acteurs financiers est un non-sens social et économique.

Nous avons également l'enjeu de « Faire Mouvement », d'aligner l'intérêt des épargnants-citoyens et de redonner les moyens à tous de prendre la main sur l'économie. Les enjeux démocratiques doivent être pleinement intégrés au développement de l'économie solidaire.

## Carte blanche

### Le territoire : le niveau d'action le plus pertinent pour l'ESS

Articuler nos interventions sur les bassins d'emplois et choisir le niveau régional comme un niveau d'orientation du développement de l'ESS nous apparaît comme le plus pertinent pour accompagner les structures de l'ESS dans leur croissance. Autour de nos deux sociétés financières qui opèrent au niveau national, notre réseau associatif a choisi d'opérer au plus près des besoins des territoires, en lien avec les acteurs économiques, politiques et publics, comme avec les collectifs citoyens. L'action de l'ESS n'est pas hors sol, elle s'enrichit des interactions de toutes les parties prenantes, le tout en réponse aux besoins sociaux et écologiques exprimés collectivement.

# Caroline Neyron

DIRECTRICE GÉNÉRALE DU MOUVEMENT IMPACT FRANCE

Le Mouvement Impact France rassemble des entreprises et organisations engagées qui placent la recherche d'impact social et/ou écologique au cœur de leur activité, des entrepreneurs engagés sur des modèles radicalement différents, dès le lancement de leur entreprise ou en transformation. Ils placent l'impact positif au cœur de leur organisation, mais ils ont du mal à se faire connaître et reconnaître, et à faire passer leur modèle de la marge à la norme dans différents secteurs : la consommation, le textile, l'alimentation, le logement, etc...

Aujourd'hui, il y a une aspiration très forte des salariés et des consommateurs : tous souhaitent que les entreprises s'engagent, mais devant l'hétérogénéité des engagements, il y a à la fois de l'incompréhension et de la suspicion des consommateurs. Ceux-ci sont légitimes en raison du green & social washing qui se développe et de la multiplicité des labels, référentiels, qualité, peu lisibles...

La notion d'Impact née dans l'économie sociale et solidaire permettrait de créer un référentiel unique complet et compréhensible d'intégrer trois volets d'engagements complémentaires à regarder conjointement, évitant l'intégration d'engagements

seulement à la marge de l'entreprise : la recherche d'Impact Positif principalement autour des objectifs du développement durable, le partage du pouvoir et de la valeur, et la limitation des externalités négatives notamment sur les enjeux Climat et Inclusion.

En cela l'Impact peut aujourd'hui être un cadre pour diffuser ces valeurs et cette vision de l'entreprise auprès de l'ensemble de l'économie. C'est un message de pionnier que l'ESS peut ainsi porter, tout en continuant à rester dans une dynamique d'exemplarité, en améliorant toujours son engagement sur les enjeux climatiques, en matière d'inclusion et d'égalité des chances, etc.

## Quel est le rôle du Mouvement Impact France ?

La recherche d'impact positif est un mouvement collectif, et notre enjeu est de pouvoir accompagner dans cette démarche de transparence, de progrès et de valorisation de leur apport au bien commun nos adhérents et en même temps, diffuser ces engagements pour que toute l'économie se transforme aussi sur ces engagements structurants.



**Nos trois missions :**

- ✿ Fédérer : rassembler les dirigeants engagés
- ✿ Influencer : travailler à changer les normes de l'économie par des actions de plaidoyer
- ✿ Faire progresser : favoriser l'échange entre pairs via du mentorat et des masterclass pour progresser ensemble

“

*La compétitivité classique, n'est plus tenable et doit être repensée, afin que l'engagement d'une entreprise devienne un avantage concurrentiel déterminant.*

”

**Quels sont les leviers d'actions pour que les contraintes visant à respecter les piliers de l'ESS deviennent des opportunités de développement ?**

La compétitivité classique, fondée majoritairement sur le facteur prix (à qualité égale) et trop peu sur des considérations d'impact, n'est plus tenable et doit être repensée, afin que l'engagement d'une entreprise devienne un avantage concurrentiel déterminant.

C'est donc un véritable changement de paradigme qui doit s'opérer. Si la transition écologique et sociale des entreprises est une nécessité absolue, elle ne pourra réellement s'accomplir que dans un espace compétitif régi par un cadre réglementaire incitatif et équitable, capable de favoriser l'émergence d'acteurs réellement vertueux et de persuader les autres d'améliorer leurs pratiques.



**Caroline Neyron**

**BIOGRAPHIE**

Après avoir travaillé auprès de Bertrand Delanoë à la Mairie de Paris, Caroline Neyron ancre son parcours autour de la question de l'innovation sociale. Elle rejoint Unis-Cité en tant que directrice des Programmes et de l'Innovation pour développer les premières missions nationales de service civique. Directrice générale du Mouvement Impact France depuis 2016, elle porte la voix des entrepreneurs engagés avec l'ambition que l'entrepreneuriat à impact positif occupe une place plus importante dans l'économie.

# Marie-Laure Cuvelier

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE FRANCE TIERS-LIEUX



**Marie-Laure  
Cuvelier**

## BIOGRAPHIE

Titulaire d'un certificat de Dirigeante d'entreprise de l'ESS et d'un Master 2 audit et conseil, Marie-Laure a cofondé la SCIC Coopérative Tiers-Lieux, structurant le réseau des tiers-lieux de Nouvelle-Aquitaine, créant une école portant la formation « piloter un tiers-lieu », accompagnant plus de 200 projets. Membre du Conseil National des Tiers-Lieux et Secrétaire Générale de France Tiers-Lieux, qui aide à l'émergence et au développement des tiers-lieux, assurant l'interface entre CNTL, acteurs et Etat. Cofondatrice du Node (Bordeaux), de La Loco (Pessac) et du Quartier Génial (Floirac), elle transmet depuis 12 ans son expérience à des porteurs de projets, des élus, agents territoriaux, grands comptes.

**Les tiers-lieux, formidables incarnations de l'ESS, façonnent nos territoires, nos entreprises, notre rapport au travail...**

Commune à l'ESS et aux tiers-lieux, il y a l'idée du tiers, à mi-chemin entre public et privé, et de la coopération. Les meilleures incarnations en sont peut-être les sociétés coopératives d'intérêt collectif : organisations de droit privé à lucrativité limitée et d'intérêt collectif, où les personnes salariées qui activent au quotidien l'outil de production (ou le service délivré, selon son objet) sont au centre de l'attention. Dans les tiers-lieux comme dans l'ESS c'est vers le cœur battant des organisations que sont réinjectés les fruits du travail collectif.

Comme l'ESS, le tiers-lieu peut aussi être dévoyé via des attributs grotesques communément regroupés sous la bannière « social washing ». Car dans l'ESS, comme pour les tiers-lieux, le statut ne fait hélas pas la vertu, et la vigilance est de mise.

**La création d'activités économiques ne peut y être séparée de l'utilité sociale**, participant de la création d'emplois non délocalisables. Leurs modèles économiques appliquent une solidarité financière entre les activités : les plus lucratives permettant de soutenir celles qui le sont moins mais qui contribuent grandement à l'attractivité du tiers-lieu et à son utilité territoriale.

Pendant la pandémie, **la plupart des tiers-lieux ont su résister grâce à la frugalité de leurs modèles et à leur capacité de résilience collective**. Ainsi, malgré les difficultés économiques, les tiers-lieux ne se sont pas arrêtés pour autant et ont mobilisé toute leur énergie pour développer des réponses concrètes face à la crise sanitaire. 9 tiers-lieux sur 10 se sont mobilisés dans des actions de solidarité dès le mois de mars 2020 (distributions de paniers repas, relais des commerces fermés, suivi pédagogique scolaire, fabrication distribuée de visières, masques et matériel médical...). **L'organisation ESS**, comme le tiers-lieu, **illustre nos aspirations au changement**, à la croisée des chemins entre recherche de sens, émancipation individuelle et envie de s'engager collectivement, de se rendre utile, d'agir pour contribuer à faire société. Où ça ? Autour de nous, dans notre quartier, notre village, notre territoire de vie, en un mouvement contraire mais non antagoniste à la mondialisation.

L'émergence des tiers-lieux, comme le développement de cette économie du tiers-secteur, **incarne aussi une nouvelle citoyenneté qui s'affranchit**, ou du moins cherche à inventer ses propres règles à la périphérie des cadres institutionnels. La loi NOTRe, conçue pour améliorer l'efficacité de la gouvernance territoriale, a aussi conduit à éloigner les lieux de décisions des habitants.

“

*L'ESS, miroir des tiers-lieux, est aujourd'hui la face visible d'une France qui change, se projette et tente de répondre par la solidarité et la coopération aux grandes transformations de notre temps.*

L'abandon ressenti s'est notamment cristallisé sur les ronds-points, tiers-lieux éphémères et visibles, avec le mouvement des « gilets jaunes ». Cet éloignement vécu s'incarne non seulement dans l'émergence de ces espaces, ni privés ni publics, mais tout autant au sein des structures de l'ESS, dans cette tiers-zone propice aux débats, à la mise en commun de projets, amateurs, professionnels, culturels.

Issus notamment du mouvement de l'éducation populaire, ces cafés associatifs, espaces de coworking, ateliers partagés pour les artisans, espaces tests agricoles, fablabs, etc., ont intégré les codes entrepreneuriaux pour limiter leur dépendance aux subventions publiques et penser leur modèle économique en recherchant l'autonomie. **Chacun est invité à contribuer librement** et à positionner au

fil du temps son propre curseur d'engagement, quelque part entre la simple visite, la participation régulière et l'implication dans une gouvernance, évidemment partagée...

”

Ce sont ces modes de faire, à l'image des pratiques de coopération et d'entrepreneuriat solidaire de l'ESS, que nous cherchons à développer, diffuser

et transmettre. **Toutes les organisations existantes**, publiques et privées, **gagneraient à « faire tiers-lieu »**, à se réinventer, à expérimenter, à s'ouvrir, à se donner le droit à l'erreur, à oser faire autrement et sincèrement.

**L'ESS, miroir des tiers-lieux, est aujourd'hui la face visible d'une France qui change**, se projette et tente de répondre par la solidarité et la coopération aux grandes transformations de notre temps.

## Carte blanche

Le tiers-lieu est aussi par nature un espace de transmission de savoirs et de compétences, de plus en plus structuré et au cœur de son modèle économique : un quart des tiers-lieux est organisme de formation (OF). De plus en plus d'OF y dispensent leurs programmes en testant des modalités pédagogiques innovantes, naturellement présentes dans les tiers-lieux, centrées sur le pair à pair, rendant les apprenants beaucoup plus acteurs de leurs apprentissages. Le tiers-lieu crée ainsi les conditions favorables pour monter en compétences, diffusant de nouvelles pratiques, impulsant un véritable effet d'entraînement pour son territoire favorisant l'émergence des métiers de demain. Ce sont ces leviers qui ont amené le Ministère du travail à travailler avec France Tiers-Lieux sur un appel à projets qui va chercher à encourager les coopérations avec les acteurs de la formation professionnelle, pour, ensemble, porter des projets communs visant à mieux mailler l'offre en formation dans les territoires.



# Framasoft

**20**

ANS  
D'EXISTANCE

**16**

SERVICES EN LIGNE  
PERMETTANT DE  
S'ÉMANCIPER DES GÉANTS  
DE LA TECH.

**100 000**

VISITEURS  
CHAQUE MOIS.

**0 jours**

DEPUIS LA DERNIÈRE  
PLAINTÉ  
CONTRE NOTRE USAGE DE  
L'ÉCRITURE INCLUSIVE

## PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Framasoft est une association d'éducation populaire aux enjeux du numérique et des communs culturels. Elle vise, par des actions exploratoires, à redonner à toutes et tous du pouvoir d'agir sur les outils numériques et les processus qu'ils engendrent. L'association sensibilise aux pratiques aliénantes ou émancipatrices du numérique, sur le terrain comme dans les médias. Elle met à disposition de chacun des services libres, éthiques et solidaires, en alternative à ceux proposés par les entreprises du « capitalisme de surveillance ». Enfin, Framasoft essaime ses savoir-faire et enrichit ses pratiques auprès d'autres structures, dans une démarche d'archipélisation.

“

*L'une des particularités de l'association est que l'ensemble de ses productions numériques (articles, logiciels, ouvrages, supports d'intervention, etc.) sont placés sous « licence libre ».*

*Cela signifie que l'association en autorise explicitement la rediffusion, la copie, la modification et l'amélioration.*

*Cela a pour effet de créer un mouvement d'entraide (par la contribution collective à des communs numériques) et de réduire certaines inégalités (en ne limitant pas l'accès aux ressources et en ne fixant pas de prix d'acquisition ou de location).*



”

### Et si ... les entreprises et associations de l'ESS devenaient de vrais communs ?

Les personnes qui détiennent les capitaux prescrivent et orientent le travail de façon souvent déconnectée des besoins réels de la société. L'ESS devrait se positionner en rupture radicale de ce système, en créant de véritables coopératives de travail dans tous les secteurs de l'économie, en donnant aux citoyens et citoyennes un pouvoir prioritaire et inaliénable sur ce qui doit être produit ou fourni en tant que services, pour quoi, et comment. C'est un véritable enjeu de démocratie, mais aussi un enjeu pour notre survie en tant qu'espèce.

# La CRESS de Mayotte

**290**

ENTREPRISES DE L'ESS  
À MAYOTTE

**2836**

SALARIÉS DE L'ESS  
À MAYOTTE

**390 194**

HEURES  
D'INSERTION

**324**

PORTEURS DE PROJETS  
ACCOMPAGNÉS DANS  
LEUR ENTREPRISE



CRESS de Mayotte © Instant Shoot

## PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

La loi ESS du 31 juillet 2014 est entrée en application à Mayotte par ordonnance du 7 avril 2016.

Depuis le 13 décembre 2016, la CRESS de Mayotte, reconnue d'utilité publique, assure au plan local, la promotion et le développement de l'ESS avec 4 dispositifs opérants :

✿ Achat socialement responsable (ASR) a été créé en 2016, cofinancé par le FSE et l'État. Il vise à insérer des clauses sociales dans les marchés publics afin de permettre aux personnes les plus éloignées de l'emploi de se réinsérer sur le marché du travail.

✿ Made in ESS : santé, territoires et cohésion sociale a été conçu en 2017, en partenariat avec l'ARS et l'ANCT pour répondre enjeux des politiques publiques. Made in ESS accompagne l'éclosion de projets innovants et structurants dans le domaine de la santé publique au coeur d'un territoire précaire en la matière.

✿ Fanya Lab - accélérateur de l'ESS et de l'innovation sociale - cofinancé par le FSE et le Conseil Départemental de Mayotte a été créé pour soutenir la création d'entreprises et d'emplois au niveau local. Cet incubateur accompagne à la création, au développement et la consolidation d'entreprises de l'ESS pérennes, à haute valeur ajoutée sociale.

✿ Économie Circulaire & Transition Écologique et Énergétique, ce dispositif transversal, vise à insérer des clauses environnementales dans les marchés publics, et animer le réseau des entreprises de l'ESS engagées dans l'ECTEE.

Nos dispositifs ont été conçus pour répondre aux enjeux du territoire. En 5 ans, ils ont permis de créer ou consolider 642 emplois, et d'insérer des clauses sociales dans 157 marchés publics.

### Et si ... ça se passait aussi ailleurs ?

La crise sanitaire a mis en exergue la trop grande dépendance des territoires ultramarins à la métropole.

Il convient d'ériger dans nos Outre-mer des hubs régionaux économiques permettant un développement plus endogène et de conduire une réconciliation économique avec les pays voisins. Les nouveaux horizons pour les entreprises de l'ESS, pour notre diplomatie économique, sont du côté de l'Outre-mer.

C'est pourquoi la CRESS de Mayotte a créé en juillet 2021, le dispositif BusinESS OI, afin de renforcer les échanges de bonnes pratiques avec les entreprises de l'ESS dans la zone Océan Indien.

“

*Lors de la création de la CRESS, Mayotte était confrontée à un taux de pauvreté de 84%, 58% de la population était en situation d'illettrisme, 65% des moins de 30 ans étaient sans diplôme qualifiant, sans oublier la forte dépendance de la croissance à la commande publique (Insee 2017).*

*La CRESS de Mayotte a travaillé à articuler ses 6 missions confiées par la loi du 31 juillet 2014 pour les traduire en réalités concrètes sur le territoire. Le Conseil départemental de Mayotte, l'État et la CRESS ont réfléchi un schéma régional de développement économique pour faire de l'ESS un élément de transversalité et ainsi doper la création de valeur et la génération d'emplois.*

*Cette dynamique de l'ESS sur le territoire s'illustre par une augmentation de 3,2% des entreprises de l'ESS entre 2016 et 2017, et plus particulièrement le fort développement des coopératives passant de 10% à 13%.*

”



**BEN AMAR ZEGHADI**

Délégué National d'ESS France aux Outre-mer

# TeleCoop

**4000**

ABONNÉS  
ONT SOUSCRIT À L'OFFRE  
MOBILE SOBRIÉTÉ

**600**

PERSONNES  
SONT SOCIÉTAIRES DE LA  
COOPÉRATIVE

**2,5 %**

PART DE L'IMPACT  
CARBONE  
DU SECTEUR NUMÉRIQUE  
EN FRANCE

**69%**

DES FRANÇAIS  
SONT PRÊTS À CHANGER  
LEUR USAGE DU  
NUMÉRIQUE

## PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Créé en avril 2020, TeleCoop est le premier opérateur télécom coopératif à vocation écologique et solidaire. La coopérative s'est construite sur un constat simple : le numérique n'est pas une ressource illimitée et l'opérateur télécom a une responsabilité forte pour accompagner chacun vers un numérique responsable.

Pour permettre à tous de reprendre la main sur sa vie numérique et de construire une vision du numérique soutenable et au service de l'intérêt collectif, la coopérative développe son action sur 3 volets :

- ✿ l'offre engagée : la coopérative offre un abonnement mobile qui facture ses abonnés en fonction de leur usage réel de données mobiles. Le service client de la coopérative, basé en France au service de l'emploi local, prend le temps d'accompagner chacun dans sa vie numérique,
- ✿ la lutte contre l'obsolescence programmée : la coopérative incite à réparer son mobile plutôt que de le remplacer et propose des alternatives durables en cas de besoin de changer de mobile.
- ✿ la sobriété numérique : la coopérative diffuse des outils de sensibilisation à la sobriété numérique et organise de multiples événements. Elle développe également ce discours auprès des instances de régulation des télécoms et de l'État.

La forme coopérative de l'entreprise permet à chacun de contribuer, de co-construire les offres et services de la coopérative et de prendre des décisions importantes pour la structure sur le principe d'une personne est égale à une voix.

Ainsi, TeleCoop souhaite développer un opérateur télécom à l'image et au service de ses sociétaires et de ses abonnés.

“

*Nos usages connectés, qui se montrent de plus en plus incontournables, ont un impact environnemental et social fort. Selon l'ADEME, le secteur du numérique est responsable de 2,5% de l'empreinte carbone de la France et en forte croissance.*

*80% de l'empreinte environnementale d'un mobile est liée à sa fabrication et près d'un Français sur 5 est en situation de fracture numérique.*

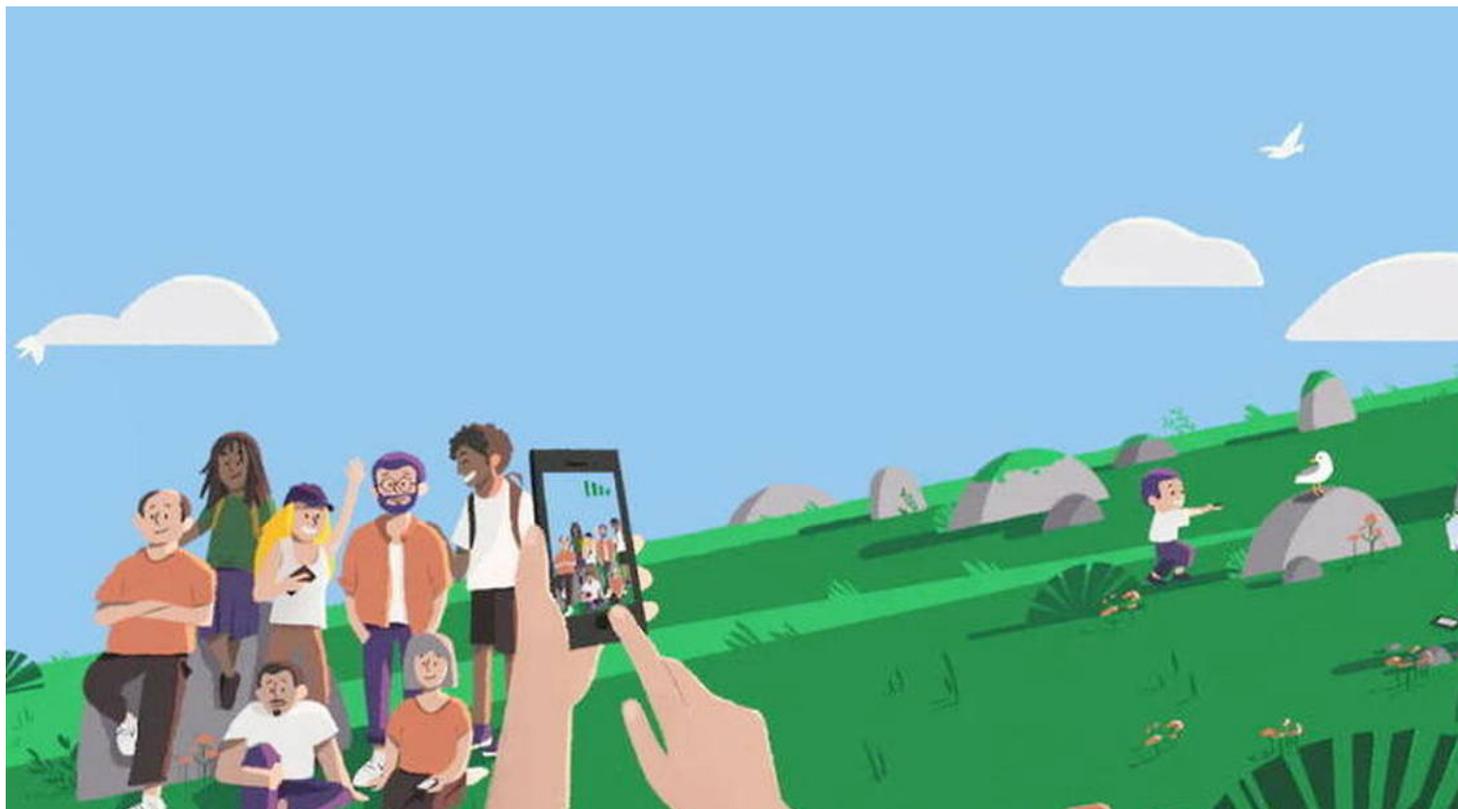
*Il est urgent de pouvoir repenser notre rapport au numérique pour construire une vision du numérique soutenable et accessible à tous.*

*Fort de ces constats, et à travers son métier d'opérateur télécom, véritable porte d'entrée vers tous nos usages numériques connectés, TeleCoop est organisé sous la forme d'une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) et propose une nouvelle vision du numérique au service de la transition écologique et sociale et de l'intérêt collectif.*

”



**MARION GRAEFFLY**  
Co-fondatrice de  
TeleCoop



## Et si ... nous considérons le numérique comme une ressource limitée ?

Nos usages numériques se développent de manière exponentielle et la ressource numérique devient indispensable pour travailler, apprendre, s'informer, se déplacer ou être aidé. Pour faire fonctionner ces services, nous utilisons des ressources bien tangibles de notre planète. Or l'épuisement des ressources énergétiques et abiotiques est criant au même titre que le changement climatique.

Alors donnons-nous pour objectif de considérer la ressource numérique comme un bien commun limité, précieux, à partager de manière universelle comme d'autres ressources précieuses, eau, énergie, alimentation.

# Solidarités Nouvelles pour le Logement

**1234**  
LOGEMENTS  
À TRÈS BAS LOYER

**3915**  
PERSONNES PRÉCAIRES  
LOGÉES ET  
ACCOMPAGNÉES

**84%**  
DES PERSONNES À  
L'ENTRÉE CHEZ SNL  
SONT SOUS LE SEUIL  
DE PAUVRETÉ ET SANS  
LOGEMENT

**3**  
ANS APRÈS  
95% D'ENTRE EUX  
INTÈGRENT UN LOGEMENT  
BANAL

## PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Depuis 1988, les membres de Solidarités Nouvelles pour le Logement s'engagent pour permettre aux personnes en situation de grande précarité d'accéder au logement.

Né de la mobilisation de citoyens, de voisins à Paris et en Essonne, le projet SNL se base sur quatre grands axes : créer les logements, louer ces logements, accompagner chaque ménage et témoigner pour mobiliser.

Présente plus fortement en Île-de-France, avec 6 associations SNL départementales, SNL au travers de sa coopérative foncière solidaire SNL-Prologues s'ouvre au partenariat avec d'autres acteurs associatifs et d'autres territoires.

Les logements bien situés, spécialement dans les communes déficitaires en logement sociaux, sont issus principalement du réemploi urbain par une réhabilitation de qualité, performante sur le plan environnemental et énergétique.

Ce sont toujours de petites opérations diffuses et à taille humaine : de 1 logement (lot de copropriété) à 20 logements (pensions de famille, résidences-accueil).

Les loyers sont conventionnés et les moins chers qui existent, les charges sont réduites.

Les personnes logées sont accompagnées par des travailleurs sociaux et des bénévoles.



## Et si ... chaque citoyen s'engageait contre le mal-logement, dans son quartier ?

La crise sanitaire a mis en avant les questions du mal logement : personnes sans logement, personnes mal logées notamment des logements de mauvaise qualité voire indignes, trop petit etc. Le rapport sur le mal-logement présenté en février 2022 par la Fondation Abbé Pierre évoque une aggravation de la situation et des millions de nos concitoyens touchés par le problème. Pourtant, si chacun s'impliquait à sa mesure, la solution serait à notre portée ! Que faire pour chacun, à son échelle ?

Avec SNL il est possible de s'impliquer concrètement dans l'amélioration de la situation, en fonction de ses moyens, de son temps et de sa disponibilité : devenir bénévole en rejoignant un groupe local de solidarité, donateur ou encore investisseur solidaire en participant au capital de la foncière solidaire SNL-Prologues sur [www.investirsolidaire.fr](http://www.investirsolidaire.fr).

A noter que l'utilité sociale reconnue à SNL permet pour les dons et l'investissement solidaire des déductions fiscales.

“

*Voir des personnes dormir dehors, des enfants souffrir de maladies chroniques parce qu'ils vivent dans un logement insalubre, c'est humainement insupportable et collectivement couteux.*

*La collectivité publique dépense par exemple plusieurs millions d'€, chaque jour, pour mettre à l'abri à l'hôtel des personnes, des familles en situation d'urgence.*

*Ceci souvent pour plusieurs années.*

*L'accompagnement proposé par Solidarités nouvelles pour le Logement coûte 3 fois moins cher que l'hôtel, pour constituer une réponse plus digne et plus efficace.*

*C'est à la fois une réponse concrète et de proximité, mais aussi une démonstration des possibilités d'agir, à plus grande échelle, par la mobilisation citoyenne, d'obtenir l'évolution des politiques publiques et d'amener enfin une vraie réponse à la question du mal-logement.*

*Cette question concerne tout le monde même si elle reste insuffisamment prise en compte dans les politiques publiques. Les acteurs de l'économie sociale et solidaire sont impliqués dans ce secteur, apportent souvent des solutions originales, et peuvent faire la différence.*

”



**BERTRAND  
LAPOSTOLET**  
Directeur





# Leviers identifiés

# Présentation des leviers identifiés

## 1/ Création d'un dispositif public d'appui à la création d'entreprise de l'ESS

Les porteurs de projet n'ont pas à leur disposition un guichet unique dédié à l'échelle de leur territoire, permettant de les accompagner dans les démarches de création d'une entreprise de l'économie sociale et solidaire. Dans la situation actuelle, les porteurs de projet de l'ESS ont souvent des difficultés à trouver un interlocuteur pouvant répondre à leur situation spécifique. Ils doivent passer par les chambres consulaires qui n'ont pas l'expertise spécifique pour répondre à leurs attentes.

Il s'agit donc de confier ce dispositif aux CRESS dans le cadre du déploiement de leur mission d'« appui à la création, au développement et au maintien des entreprises » par la loi du 31 juillet 2014.

Ce dispositif permettrait :

- ✿ d'accompagner les porteurs depuis la conception jusqu'à la stabilisation du projet entrepreneurial au sein de la forme de l'ESS la plus adaptée,
- ✿ une mise en réseau vertueuse des porteurs de projets avec l'écosystème existant de l'ESS et une mutualisation de moyens (PTCE, groupements d'employeurs, etc.).

## 2/ Constituer un fonds de conversion pour encourager et accompagner la conversion d'entreprises privées lucratives vers l'ESS

Un tel fonds permettrait d'accélérer la transition avec un renforcement de l'investissement dans l'ESS et un soutien à l'ingénierie de transformation.

L'ESS est d'ailleurs déjà une solution mise en avant dans le cas de reprise par les salariés en SCOP en alternative à une liquidation pure et simple. La Confédération Générale des Scop a constitué un fonds qui permet d'accompagner ces reprises tant sur la dimension d'ingénierie (écriture des statuts, etc.) qu'économique (aide à l'achat du sociétariat, etc.).

Ce fonds devra être accompagné par le renforcement d'un véritable droit de préférence des salariés dans les reprises (à la barre ou en cession) : favoriser l'offre ESS quand il y a deux propositions équivalentes pour les reprises à la barre (au même titre que des critères de maintien de l'emploi), ajouter un principe d'information des salariés dans le cadre de la liquidation, renforcer le droit d'information triennale pour en faire un outil de formation à la reprise ou à la création d'entreprise.

Ce fonds de conversion permettrait ainsi de lever les deux principaux freins qui peuvent exister pour des entreprises qui souhaiteraient engager cette transformation, en aidant :

- ✿ au transfert de la propriété de l'entreprise (investissement),
- ✿ à la conversion au changement (gouvernance, etc.) via de l'accompagnement en ingénierie.

Constitué d'actifs privés et de fonds publics, il permettrait sous forme de prêt, de dispositifs de garantie, d'investissement et/ou de participation en quasi-fonds propres, de constituer un véritable levier de pollinisation de l'économie.

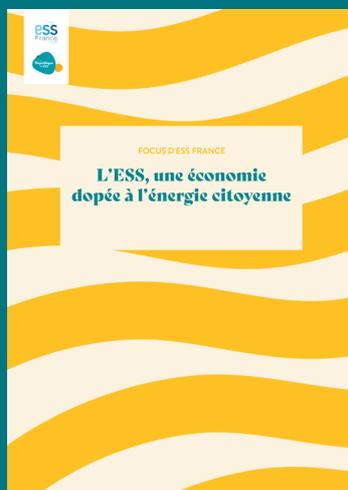
## 3/ Orienter l'investissement vers l'ESS

Malgré ce qu'elle apporte à l'économie, l'ESS est bridée dans son accès au capital par le fait que sa performance économique et sociale ne se traduit pas de manière privilégiée par un retour financier correspondant aux normes ayant cours majoritairement dans l'industrie financière. Cela entraîne une réelle contradiction entre le besoin d'engager une transition profonde de notre société économique, sociale et écologique et la réalité du financement de ces transformations.

Pour orienter l'investissement vers l'ESS il s'agit :

- ✿ D'augmenter le flux de la finance solidaire, notamment via l'épargne réglementée.
- ✿ De réguler la finance se disant responsable en dépassant les seuls critères ESG ou ISR, pour fixer un centre de gravité autour de l'ESS. L'avancée à l'échelle européenne d'une taxonomie sociale doit permettre de prendre en compte les spécificités apportées par les entreprises de l'ESS (gouvernance, partage de la valeur).
- ✿ De mettre en place des principes de type « révision coopérative » ou certifications permettant d'attester la conformité des bénéficiaires de l'investissement responsable à leurs déclarations ;
- ✿ De développer les marchés publics en laissant la possibilité d'attribuer des parts de marchés aux entreprises et organisations de l'ESS labellisées ESUS.
- ✿ D'intégrer pleinement l'ESS dans les démarches de planification nationale et/ou de développement sectoriel (type plan de relance, etc.).

# Retrouvez bientôt les autres “FOCUS D’ESS FRANCE”



CRÉDIT PHOTOS

© p13 Etty Fidele • p24 Mael Balland • p34 Ryan Magsino

CONCEPTION GRAPHIQUE

CLÉO  
studio



[www.ess-france.org](http://www.ess-france.org)



[contact@ess-france.org](mailto:contact@ess-france.org)



[@ESS\\_France](https://www.linkedin.com/company/ess-france)

Lors du congrès de l'ESS, ESS France a souhaité mettre un focus sur plusieurs défis auxquels nous sommes confrontés. Ces travaux, appuyés sur la conviction d'une ESS comme pilier du modèle démocratique et social Républicain, ont permis de penser de nouveaux horizons de son développement et de ce qu'elle peut apporter pour orienter le progrès dans toutes ses dimensions.

Les livrets thématiques sont la traduction de cette volonté de capitalisation des travaux engagés. Ils rendent visibles l'expertise et les possibilités offertes par l'ESS et permettent de faire émerger des leviers d'actions afin d'irriguer le débat public en période électorale mais également de fournir des objectifs de long terme, communs à toute l'ESS.